Communiqué de la direction technique
Entrainement Indoor

Cette saison 2016 – 2017, la salle du centre sportif de la Woluwe et la salle de Malonne (Namur) seront réservées pour les athlètes de la L.B.F.A. à partir de la catégorie « Cadets ».

Remarque : En cas de trop forte affluence, la priorité sera donnée aux élites LBFA et aux athlètes faisant partie du top 10 national de leur catégorie et discipline.

✓ Le centre sportif de Woluwé

(Avenue Mounier 87 à 1200 Bruxelles – Tel : 02/762.85.22)

Condition d'accès à l'infrastructure :

Avant d'entrer dans la salle, nous vous demandons de vous identifier dans un registre qui se trouve à la réception du centre sportif. Nous vous demandons de bien compléter à chaque entrainement. Cela nous permettra d'établir des statistiques de l'utilisation de l'infrastructure.

- La salle sera accessible à partir du 05 novembre 2016 jusqu'au 18 février 2017, uniquement les samedis : de 10h00 à 12h00 (Hall H1 et H2)

Attention : La salle n'est pas accessible les jours suivant :

- 24 décembre
- 31 décembre
- 21 janvier
- 28 janvier
- 18 février

✓ Hall Indoor de Malonne

(Route de la Navinne, à la hauteur du numéro 81 à 5020 Malonne), suivre des panneaux « Hall Indoor » ou « Centre Sportif Saint Berthuin ».

Condition d'accès à l'infrastructure :

L'accès des athlètes est autorisé sous réserve de l'accord de leur secrétaire de club. Courrier à envoyer à benoit.malo@skynet.be . Les groupes d'écoles d'athlétisme ne sont pas admis.

- La salle sera accessible à partir du 06 novembre 2016 jusqu'au 26 mars 2017, uniquement les dimanches : de 10h00 à 12h00.

Attention : La salle n'est pas accessible les jours suivant :

- 25 décembre
- 1 janvier
- 5 mars

Disciplines possibles : sprint, haies, hauteur, longueur, perche.

Facturation : 50€ la séance.

Les présences seront prises à chaque séance. Une facturation récapitulative sera établie et adressée à chaque club au prorata du nombre de ses participants.